



**Rectorat**

**Division  
des Personnels de  
l'Administration,  
d'inspection et de  
Direction**

JMM/SG n°  
DPAID5

Bureau des personnels  
ITRF, infirmiers et  
assistants sociaux

Affaire suivie par  
Jacques-Manuel MOUNIER  
Tél.  
03 22 82 69 45

Fax.  
03 22 82 37 69  
Mél.  
ce.dpaid@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Amiens, le

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS**  
Chancelier des Universités

A

Mesdames et Messieurs les membres  
du comité technique paritaire académique

Comme convenu lors du comité technique paritaire académique du 2 mai dernier, où je vous ai annoncé un redéploiement de moyens en faveur des agences comptables mutualisatrices de paye, je vous adresse ci-joint l'état détaillé des mesures de suppression/création.

Je rappelle que ces moyens sont destinés à la création d'équipes de gestion de paye stables, en effectifs de titulaires et en compétences, dans 6 lycées de l'académie.

Ces mesures porteront le total des moyens consacrés par l'académie à ces dispositifs de 9,5 à 18 postes.

Enfin je rappelle qu'aucune mesure de carte scolaire ne découle de ces opérations.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général d'Académie



**Laurent GERIN**

**POSTES ADMINISTRATIFS**  
**Réorganisation des agences comptables Mutualisatrices**  
 Année scolaire 2006/2007

DPAID 5  
 Gestion des postes

**I - Redéploiements**

Etablissements	situation actuelle	Mouvements	Total au 01/09/2006	Nature du Poste	OBSERVATIONS
LYCEE JEAN DE LA FONTAINE CHATEAU-THIERRY	0,5	0	0,5		Pas de modification
LYCEE PIERRE MECHAIN LAON	0,5	-0,5	0	-1 SASU	Redéploiement de 0,5 poste vers une autre agence
LYCEE PIERRE MECHAIN LAON		-0,5			L'établissement est excédentaire au barème : suppression d'un demi poste
LYCEE CONDERCET SAINT-QUENTIN	0,5	2	2,5	+1 SASU Adjoint	Implantation de 2 postes
LYCEE LEONARD DE VINGI SOISSONS	0,5	2	2,5	+1 SASU Adjoint	Implantation de 2 postes
LYCEE PAUL-LANGEVIN BEAUVAIS	1	0	1		Pas de modification
LYCEE MIREILLE-GRENET COMPIEGNE	1,5	1,5	3	+0,5 SASU	Implantation de 0,5 poste
LYCEE MIREILLE-GRENET COMPIEGNE		-1			L'établissement est excédentaire au barème : récupération d'un support existant
LYCEE MATHÉURIE NOGENT SUR OISE	2	1	3	+ 1 Adjoint	Implantation d'1 poste
LYCEE BOUCHER DE PERTHES ABBEVILLE	0,5	0	0,5		Pas de modification
LYCEE LAMARCK ALBERT	0,5	-0,5	0	-0,5 SASU	Redéploiement de 0,5 poste vers une autre agence
LYCEE LOUIS-DUILLIER AMIENS	0	2,5	2,5	+1,5 Adjoint +1 (à définir)	Implantation de 2,5 postes
LYCEE EDOUARD GAND AMIENS	1	-1	0	-1 (à définir)	Redéploiement du poste vers une autre agence
LYCEE LA HOTOIE AMIENS	1	1,5	2,5	+ 1 Adjoint +0,5 (à définir)	Implantation d'1 poste
LYCEE LA HOTOIE AMIENS		-0,5			L'établissement récupère le demi poste du CRIA
<b>TOTAUX</b>	<b>9,5</b>	<b>6,5</b>	<b>18</b>		

Agences comptables Mutualisatrices au 01/09/2006  
 Redéploiement interne à l'établissement  
 Transfert des compétences

**II - Transferts de postes**

Etablissements	Mouvements	Total	OBSERVATIONS
COLLEGE CHAMBLY	-0,5		excédentaire au barème
LYCEE JULES UHRY CREIL	-0,5		excédentaire au barème
LYCEE JEAN CALVIN NOYON	-2		récupération des postes du FARPI
COLLEGE PONT STE MAXENCE	-0,5		excédentaire au barème
COLLEGE HAM	-0,5		excédentaire au barème
LP HAM	-0,5		excédentaire au barème
<b>TOTAL</b>	<b>-4,5</b>		

Ces transferts n'entraînent pas de mesures de carte scolaire  
 Deux postes seront gagés sur des rompus de temps partiels